PROCÉDURE DE MIGRATION VERS MYCARENET SSO - CERTIFICAT GROUP

1 INTRODUCTION

Cette procédure vous permet de migrer votre groupement infirmier vers MyCareNet SSO.

Il est important de suivre intégralement toutes les procédures.

Si une étape n'est pas faite correctement, vous risquez de ne plus pouvoir envoyer vos documents médico-administratifs et facturations.

En effet, à partir du 12 décembre 2020, les anciens serveurs MyCareNet seront supprimés par les autorités (eHealth - INAMI).



Points d'attention :

- La carte eID du **responsable du groupement infirmier** (reconnu comme tel par l'INAMI) est obligatoire pour réaliser la migration.
- Le GSM et l'adresse email des utilisateurs de votre logiciel Soft33 seront nécessaires (réception d'un code via SMS & validation d'un email).

i

Si vous souhaitez, pour une raison quelconque, abandonner la procédure d'installation AUTONOME et demander l'assistance de SOFT33, ceci ne peut être fait que via la réservation d'une installation sur RENDEZ-VOUS.

Si vous optez pour l'installation et la configuration avec l'un de nos techniciens, un agenda en ligne vous permettra de choisir une date et une tranche horaire pour ce rendez-vous.

- Lien vers la prise d'un rendez-vous : <u>http://www.soft33.eu/php/FR/migration-sso</u>
- Sélectionnez le type de migration : Installation sur Rendez-vous
- <u>Attention</u>: à partir du 1^{er} décembre 2020, l'option « Installation sur Rendezvous » (à 180€ TTC) ne pourra plus être choisie mais seule l'option « Installation tardive ou corrective » sera disponible (à 300€ TTC).

2 PROCÉDURE DE MIGRATION VERS MYCARENET SSO

 Toutes les procédures mentionnées ci-dessous peuvent être consultées en cliquant simplement sur lien en bleu.

Vous les retrouverez également sur notre page MyCareNet SSO : <u>http://www.soft33.eu/sso-fr.html</u>

2.1 Vérification de votre PC

Suivre la procédure : [Procédure 2A]

2.2 Téléchargement du Certificat eHealth

Pour un groupement infirmier (GROUP) : [Procédure 3B]

2.3 Configuration de CareConnect Soft33

Pour un groupement infirmier (GROUP) : [Procédure 4B]

2.4 Création d'un compte Corilus Passport

Cette étape est facultative mais fortement conseillée.

Elle vous permet d'avoir une méthode supplémentaire de connexion à MyCareNet. Cela est très utile si vous perdez votre carte d'identité, si la puce elD se détache, ...

- Création d'un compte Corilus Passport : [Procédure 5A]
- Guide d'utilisation de Corilus Passport : [Procédure 5B]

3 PRÉSENTATION DE MYCARENET SSO

Nous vous souhaitons la bienvenue sur MyCareNet SSO !

Découvrez, en vidéo, les nouveautés via ce lien :

[Vidéo de présentation de MyCareNet SSO]